|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/709** | | Le 16 janvier 2015 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la  Commission d'études 6 des radiocommunications** | | |
|  | | |
|  | | |
| Sujet: | **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**  **– Proposition d'adoption d'un projet de Question UIT-R révisée et son approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

A sa réunion tenue le 31 novembre 2014, la Commission d'études 6 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption par correspondance d'un projet de Question UIT-R révisée (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-6) et a décidé en outre d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6. Le texte du projet de Question figure dans l'Annexe de la présente lettre.

La période d'examen, de deux mois, se terminera le 16 mars 2015. Si, au cours de cette période, aucun Etat Membre ne soulève d'objection, le projet de Question sera considéré comme adopté par la Commission d'études 6. En outre, puisque la procédure PAAS a été appliquée, le projet de Question sera considéré comme approuvé.

Un Etat Membre qui soulève une objection au sujet de l'adoption d'un projet de Question est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la procédure PAAS seront communiqués dans une Circulaire administrative (CACE) et la Question approuvée sera publiée dans les meilleurs délais (voir <http://www.itu.int/pub/R-QUE-SG06/en>).

François Rancy  
Directeur

**Annexe:** Projet de Question révisée

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications  
– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications  
– Présidents et Vice‑Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure  
– Président et Vice‑Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence  
– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications  
– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

**Annexe**

(Document [6/285](http://www.itu.int/md/R12-SG06-C-0285/en))

PROJET DE RéVISION DE LA QUESTION UIT-R 102-2/6

Méthodes d'évaluation subjective de la qualité audio et de la qualité vidéo

(1999-2014)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que dans les Recommandations UIT-R BS.1116, UIT-R BS.1283, UIT-R BS.1284, UIT‑R BS.1285 et UIT-R BT.500 et le Rapport UIT-R BT.1082 ont été définies des méthodes de base pour l'évaluation subjective de la qualité respectivement des systèmes audio (présentation multicanal) ou vidéo (présentation stéréoscopique);

*b)* que dans la Recommandation UIT-R BS.1286 ont été définies des méthodes de base pour l'évaluation subjective de la qualité des signaux audio en présence d'une image de télévision haute qualité;

*c)* que l'interaction, au niveau de la perception entre le son et les images, peut influer sur leur qualité respective et sur la qualité globale perçue;

*d)* que les méthodes actuelles d'évaluation subjective de la qualité du son sont parfois mal adaptées aux systèmes audio avec image d'accompagnement;

*e)* qu'il n'existe pas de méthodes généralement applicables pour l'évaluation subjective de la qualité de l'image avec son d'accompagnement;

*f)* qu'il n'existe pas de méthodes connues pour l'évaluation subjective simultanément de la présentation du son et de l'image;

*g)* que toute une gamme de systèmes multimédias, y compris les systèmes d'information vidéo (VIS) multimédia numériques en vue d'une projection collective en intérieur ou en extérieur, comporte des présentations audiovisuelles. Ces systèmes ont des applications très diverses qu'il s'agisse:

– des types de terminaux (télévision à définition normale ou télévision haute définition, terminaux informatiques, terminaux multimédias (mobiles);

– des applications (divertissement, enseignement, services d'information);

– de la qualité de présentation (faible, intermédiaire, élevée);

– des environnements de présentation (domicile, bureau, extérieur, professionnel);

– des systèmes de diffusion (Internet, réseaux mobiles, satellite, radiodiffusion);

*h)* que la technologie des écrans multiples est utilisée dans les applications de radiodiffusion et d'information multimédia présentant simultanément plusieurs images différentes sur le même écran;

*i)* que des visiocasques (par exemple des lunettes vidéo)[[1]](#footnote-1) ont été conçus pour la réception de programmes de radiodiffusion télévisuelle et d'informations multimédias personnelles;

*j)* que conformément à la Résolution UIT-R 4, l'une des principales tâches confiées à la Commission d'études 6 (Service de radiodiffusion) est l'étude de la qualité globale du service;

*k)* que la partie réception de la chaîne de programme de bout en bout influe considérablement sur la perception finale du contenu et que la technologie utilisée et le paramétrage des préférences personnelles par l'utilisateur final peuvent faire partie des éléments influant sur la partie réception,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quels sont les attributs de qualité applicables à la perception audiovisuelle?

2 Comment prendre en considération le compromis au niveau de la qualité, fonction du contexte, entre le son et l'image[[2]](#footnote-2)?

3 Quelles sont les méthodes d'évaluation subjective[[3]](#footnote-3) nécessaires pour différentes applications et différents niveaux de qualité pour:

– une présentation audiovisuelle?

– une présentation visuelle en présence de signaux son (de niveau de qualité constant)?

– une présentation audio en présence de signaux image (de niveau de qualité constant)?

4 Comment utiliser ces méthodes comme critères pour déterminer les attributs de qualité qui sont importants pour les différents domaines d'application de la présentation audiovisuelle, en particulier pour les systèmes VIS?

5 Comment les utiliser pour exprimer les niveaux de qualité son et image exigés dans différents domaines d'application et pour en évaluer l'optimisation?

6 Quelles méthodes d'évaluation de la qualité d'image pourraient être utilisées dans le cas des écrans multiples et des visiocasques (par exemple des lunettes vidéo)?

7 Quelles méthodes d'évaluation de la qualité vidéo et de la qualité audio pourraient être utilisées compte tenu de la corrélation étroite qui existe entre le signal source d'un programme de radiodiffusion et son traitement et sa présentation à l'extrémité de réception?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2015.

Catégorie: S2

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Les dispositifs d'affichage personnels avec lunettes optiques peuvent être utilisés avec les PC, les smartphones et d'autres dispositifs. Ils permettent de recevoir des programmes de radiodiffusion télévisuelle et des informations multimédias personnelles à tout moment, en tout lieu et dans des conditions d'utilisation mobile. [↑](#footnote-ref-1)
2. A titre d'exemple on peut citer l'importance de la synchronisation entre le son et l'image pour la correspondance du texte et du mouvement des lèvres, pour le changement de plan dans les retransmissions sportives (depuis des objets se déplaçant rapidement, cas dans lequel le signal image prime jusqu'à une foule en délire après certains événements, cas où c'est le signal son qui l'emporte). [↑](#footnote-ref-2)
3. Elles devraient comprendre, à titre d'exemple, l'harmonisation des échelles de notation utilisées actuellement dans les essais audio et vidéo (voir les Recommandations UIT-R BS et BT et les Recommandations UIT-T actuelles), les environnements d'essai, les distances de visualisation et d'écoute, les méthodes de formation, etc. [↑](#footnote-ref-3)